

**VILLE DE VARENNES  
SÉANCE GÉNÉRALE**

**1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2010  
20 HEURES**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 1<sup>er</sup> novembre 2010, à 20 heures, en la salle Marc-Amable-Girard de l'hôtel de ville.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *Directeur général*  
Me Marc Giard, *Directeur des Services juridiques et greffier.*

**MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire Martin Damphousse informe les personnes présentes à la séance de l'ajout du point n° 30 « Plan directeur – mobilier urbain des parcs et espaces verts, phase 2 – Adjudication du contrat à Plania ».

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES :**

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Coûts de branchement électrique aux citoyens pour l'enfouissement des utilités publiques sur la rue Sainte-Anne
- Raisons motivant la baisse de vitesse sur la rue Carignan.

*Fin de la première période de questions.*

**RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE MARTIN DAMPHOUSSE  
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2010 DE LA VILLE DE VARENNES**

*Monsieur le maire Martin Damphousse fait lecture du rapport sur la situation financière 2010 de la Ville de Varennes. Ledit rapport est joint en annexe du présent procès-verbal.*

**2010-364 Publication du rapport du Maire sur la situation financière 2010 de la municipalité**

Il est proposé par madame la Conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le texte du rapport du maire sur la situation financière 2010 de la municipalité soit publié dans le journal La Relève diffusé dans la municipalité et ce, au lieu d'être distribué gratuitement à chaque adresse civique, le tout conformément à l'article 474.1 de *la Loi sur les Cités et Villes*.

Adoptée.

**2010-365 Dépôt du rapport de la trésorière sur la situation financière au 31 octobre 2010**

Il est proposé par madame la Conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt du rapport de la trésorière sur la situation financière de la municipalité en date du 31 octobre 2010.

Adoptée.

**PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS**

**2010-366 Approbation procès-verbal - Séance générale 4 octobre 2010**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 4 octobre 2010 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

**2010-367 Approbation procès-verbal - Séance spéciale 18 octobre 2010**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 18 octobre 2010 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le Directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

**2010-368 Approbation des comptes – octobre 2010**

Il est proposé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la directrice du Service des Finances et trésorière pour le mois d'octobre 2010 :

Fonds d'administration : (chèques 14000 à 14345 et paiements électroniques)	2 491 322,40 \$
Fonds des dépenses en immobilisation : (chèques 1427 à 1430, 1432, 1434 à 1446, 1449)	4 432 562,71 \$
Fonds de roulement (chèque 1431)	142 799,40 \$
Fonds de réserve Parcs et Terrains de jeux (Chèques 1433, 1447, 1450, 1451)	22 865,27 \$

*Certificat de la trésorière numéro 2141*

Adoptée.

## RÈGLEMENTS

- A-2010-46** **Avis de motion – Règlement d'emprunt 748 décrétant un emprunt de 110 000 \$ pour payer le coût de refinancement du solde non amorti des règlements 519, 535, 536, 543, 546, 600, 637, 652, 658, 662, 663, 664 et 665 et d'émettre des obligations à cet effet**

Avis de motion est donné par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 748 décrétant un emprunt de 110 000 \$ pour payer le coût de refinancement du solde non amorti des règlements 519, 535, 536, 543, 546, 600, 637, 652, 658, 662, 663, 664 et 665 et d'émettre des obligations à cet effet.

- A-2010-47** **Avis de motion – Règlement 534-26 modifiant le règlement 534 relatif à la circulation, au stationnement et à la sécurité publique afin d'abaisser la limite de vitesse à 30 km/h sur la rue de Carignan et d'ajouter des places de stationnement de nuit en période hivernale au terrain de soccer/football synthétique situé près de l'école du Carrousel**

Avis de motion est donné par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 534-26 modifiant le règlement 534 relatif à la circulation, au stationnement et à la sécurité publique afin d'abaisser la limite de vitesse à 30 km/h sur la rue de Carignan et d'ajouter des places de stationnement de nuit en période hivernale au terrain de soccer/football synthétique situé près de l'école du Carrousel.

- A-2010-48** **Avis de motion – Règlement 707-7 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de modifier les normes d'affichage applicables aux enseignes comportant un message variable dans les zones C-527, C-455 et C-476**

Avis de motion est donné par monsieur le Conseiller Francis Rinfret

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-7 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de modifier les normes d'affichage applicables aux enseignes comportant un message variable dans les zones C-527, C-455 et C-476.

**2010-369 Adoption – Premier projet de règlement 707-7 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de modifier les normes d'affichage applicables aux enseignes comportant un message variable dans les zones C-527, C-455 et C-476**

Il est proposé par madame la Conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement numéro 707-7 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de modifier les normes d'affichage applicables aux enseignes comportant un message variable dans les zones C-527, C-455 et C-476 soit et est adopté.

Adoptée.

**2010-370 Adoption – Règlement 464-4 relatif à la modification de l'entente intermunicipale entre la Ville de Varennes et la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable relative à la gestion des ouvrages d'assainissement des eaux**

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 464-4 relatif à la modification de l'entente intermunicipale entre la Ville de Varennes et la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable relative à la gestion des ouvrages d'assainissement des eaux.

Adoptée.

**2010-371 Adoption – Règlement 707-6 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin d'ajouter les usages « salon d'esthétique ou de beauté » et « salon de coiffure ou de traitement capillaire » à la liste des usages additionnels autorisés dans les résidences qui sont situées dans les zones dont l'affectation principale est le groupe habitation (H) et afin d'imposer des normes particulières quant au nombre d'employés pour ces usages**

Attendu qu'aucune personne intéressée n'ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville adopte le règlement numéro 707-6 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin d'ajouter les usages « salon d'esthétique ou de beauté » et « salon de coiffure ou de traitement capillaire » à la liste des usages additionnels autorisés dans les résidences qui sont situées dans les zones dont l'affectation principale est le groupe habitation (H) et afin d'imposer des normes particulières quant au nombre d'employés pour ces usages.

Adoptée.

**2010-372 Adoption – Règlement 746 décrétant des travaux de démolition et reconstruction d'une bibliothèque éco énergétique et décrétant à cette fin, des dépenses et un emprunt n'excédant pas 8 500 000 \$ pour en acquitter le coût**

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la Conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 746 décrétant des travaux de démolition et reconstruction d'une bibliothèque éco énergétique et décrétant à cette fin, des dépenses et un emprunt n'excédant pas 8 500 000 \$ pour en acquitter le coût.

Adoptée.

## **CONTRATS ET MANDATS**

**2010-373 Services professionnels en évaluation foncière  
Adjudication du contrat 2011-2016 : Évimbec Ltée**

Considérant les dispositions de l'article 573 et suivants de la *Loi sur les Cités et Villes* en matière d'adjudication de contrats pour fourniture de services professionnels ;

Considérant l'appel d'offres public pour l'obtention d'offres de services pour des services professionnels en matière d'évaluation foncière municipale ;

Considérant la réception d'une seule soumission ;

Considérant le rapport d'analyse et la recommandation du comité formé à cet effet en date du 19 octobre 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un mandat de services professionnels en évaluation foncière municipale, comportant, entre autres, la tenue à jour du rôle et de la matrice graphique, la confection et le dépôt des rôles (équilibrage (2), l'inventaire du milieu et la modernisation réglementaire des dossiers, soit confié à *Évimbec Ltée* ayant obtenu le pointage requis calculé tel que prescrit par la loi, pour un coût total de 1 680 875 \$, plus les taxes applicables, pour une période de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, le tout selon sa soumission datée du 14 octobre 2010.

Adoptée.

**2010-374 Travaux préparatoires, Enfouissement des utilités publiques,  
Rue Sainte-Anne,  
Adjudication d'une partie du contrat : Groupe DR Électrique inc.**

Considérant l'appel d'offres public pour les travaux préparatoires au projet d'enfouissement des utilités publiques sur la rue Sainte-Anne ;

Considérant la réception de deux soumissions ;

Considérant l'analyse de conformité du directeur des Services techniques en date du 29 octobre 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que l'étape 1 du contrat de travaux préparatoires à l'enfouissement des services d'utilités publiques sur la rue Sainte-Anne, soit la cueillette d'informations, soit confiée au plus bas soumissionnaire conforme, la compagnie *Groupe DR Électrique inc.*, pour un montant de 25 000 \$, plus les taxes applicables, conformément à sa soumission du 27 octobre 2010, conditionnellement à un transfert budgétaire de 27 000 \$, tel que montré à un document préparé par la trésorière.

*Certificat de la trésorière numéro 2143*

Adoptée.

**2010-375 Servitude feux de circulation sur le terrain du IGA, lot P-938  
Mandat au notaire Nathalie Jodoin**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes mandate Me Nathalie Jodoin, notaire, pour l'élaboration d'un contrat de servitude afin de régulariser l'installation d'un feu de circulation au coin du chemin du Petit-Bois et de la rue de la Rivière, sur le lot P-938.

D'autoriser le maire et le directeur des Services juridiques et greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, tout document donnant effet aux présentes.

Adoptée.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2010-376 Location des droits, Terres agricoles des Américains  
Reconduction des baux**

Considérant que les baux pour la location des droits que la Ville de Varennes possèdent dans les parties de lots originaires 167, 168, 208, 209 (2), 211, 213, 221, 222, 226, 227, 321, 328, 340 et 366 du cadastre officiel de la Paroisse de Varennes deviennent échus au 31 octobre 2010 ;

Considérant que le Conseil opte pour la reconduction desdits baux;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De reconduire le bail pour la location des terres agricoles entre la Ville de Varennes et les locataires ci-après, pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 31 octobre 2011, aux mêmes conditions que celles prévues au bail du 5 décembre 2002, à l'exception du terme, du prix qui sera de 110 \$ l'arpent, de la clause de résiliation ainsi que des dates de paiement qui seront, pour le premier versement de 50 % le 1<sup>er</sup> décembre 2010 et le deuxième versement le 1<sup>er</sup> juin 2011, pour le solde.

NOM	LOTS	PRIX ANNUEL AVANT TAXES
Les Entreprises agricoles de Varennes inc.	167, 168, 221, 222 et 340 (212,95 arpents)	23 424,50 \$
M. Roland Beauchamp	208 (51,28 arpents)	5 640,80 \$
M <sup>me</sup> Cécile Beauchemin	209 (2), 227 (152,83 arpents)	16 811,30 \$
Ferme Normand Jodoin inc.	211, 366 (105,77 arpents)	11 634,70 \$
Ferme Promarc inc.	213 (60 arpents)	6 600 \$
M. Denis Bréard	226 (50,02 arpents)	5 502,20 \$
M. Alain Hébert	321, 328 (83,96 arpents)	9 235,60 \$

Adoptée.

**2010-377 Virements de soldes disponibles sur règlements d'emprunt, Budget 2011**

Considérant qu'il existe des soldes disponibles sur règlements d'emprunt ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le tableau indiquant les virements de soldes disponibles sur règlements d'emprunt, tel que préparé par la trésorière adjointe en date du 20 octobre 2010 et annexé à la présente comme si au long récit.

Adoptée.

**2010-378 Certificat d'autorisation PIIA, Construction d'un nouveau bâtiment principal, lot 272-22 (Vidéotron - futur 950, boul. Lionel-Boulet)**

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'Urbanisme et d'Environnement, résolution numéro C.C.U.E. 10-10-65 du 13 octobre 2010 ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter, tel que présenté par le requérant, le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) n° 1156-80-1276 autorisant l'émission d'un permis pour la construction d'un nouveau bâtiment principal sur le lot 272-22, situé sur le boul. Lionel-Boulet et ce, conformément aux plans UR-2010-2031 A2 et UR-2010-2031A12.

Adoptée.

**2010-379 RIEP, Approbation des prévisions budgétaires 2011**

Attendu que le 21 septembre 2010, le Conseil d'administration de la RIEP a adopté son budget pour l'exercice financier 2011 (résolution 10-4160) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil approuve les prévisions budgétaires 2011 de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, montrant des revenus et des dépenses de 4 621 258 \$, dont un montant de 1 849 746 \$ est réservé à la Ville de Varennes.

Adoptée.

**2010-380 Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, Approbation des prévisions budgétaires 2011**

Attendu que le 22 septembre 2010, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a adopté son budget pour l'exercice financier 2011;

Attendu qu'une copie de ce budget a été transmise à la Ville de Varennes ;

Attendu que ce budget doit recevoir l'approbation de chacune des organisations municipales membres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le budget 2011 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, tel qu'adopté par son Conseil d'administration le 22 septembre 2010.

Adoptée.

**2010-381 Modifications apportées à la structure administrative, Division des Ressources humaines**

Considérant que le rapport de recommandation de la Direction générale en date du 18 octobre 2010 ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter, à compter du 14 novembre 2010, les modifications apportées à la rémunération des cadres de la Division des Ressources humaines au nom de mesdames Carole Gemme, chef de division, ressources humaines et Caroline Gagnon, conseillère en gestion, telles que prévues à l'annexe A jointe aux présentes comme si au long récitée ;

Il est de plus résolu que le nouvel organigramme du Service de la Direction générale soit adopté, tel que montré à un document daté du 14 novembre 2010 et retrouvé en annexe B des présentes.

Adoptée.

**2010-382 Modifications apportées à la structure administrative, Service de l'Urbanisme et de l'Environnement**

Considérant que le rapport de recommandation de la directrice des ressources humaines en date du 18 octobre 2010 ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la Conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le nouvel organigramme du Service de l'Urbanisme et de l'Environnement tel que montré à un document daté du 14 novembre 2010 et retrouvé en annexe des présentes ;

De nommer madame Judith Bonvouloir au poste de conseillère en urbanisme, sur une base permanente à compter du 14 novembre 2010, selon la classification établie au plan d'évaluation (classe 16).

Adoptée.

**2010-383 Mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire et occasionnel**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire et occasionnel numéro MP-2010-11 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 27 octobre 2010.

Adoptée.

**2010-384 Modification à la résolution 2010-347 Acquisition d'équipements spécialisés, travaux publics**

Considérant l'adoption de la résolution 2010-347 le 4 octobre 2010 pour l'acquisition d'équipements spécialisés pour les travaux publics;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le dispositif de la résolution 2010-347 soit amendé afin d'acquérir la perceuse à béton chez *Laguë et Martin* de Varennes, au coût de 4 095 \$ plus taxes, ledit équipement n'étant plus disponible chez *Location René Thomas & Fils*, au prix de 3 590,95 \$ plus taxes.

Adoptée.

**2010-385      Emprunt temporaire Caisse centrale Desjardins  
Règlement 744 (camion échelle)**

Considérant que le règlement 744 décrétant l'acquisition d'un camion-échelle 100' avec pompe et décrétant à cette fin, des dépenses et un emprunt n'excédant pas 1 200 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 26 octobre 2010 ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un ou des emprunts soient contractés à la Caisse centrale Desjardins selon les taux prévus à l'entente avec ladite caisse, pour un montant n'excédant pas 1 200 000 \$, représentant la totalité de l'emprunt autorisé par le MAMROT au règlement numéro 744, et ce jusqu'au financement permanent.

Adoptée.

**2010-386      Renouvellement contrats de soutien technique  
Logiciels et entretien des serveurs, année 2011  
GFI Solutions d'affaires**

Considérant que la Ville de Varennes doit retenir les services d'une firme pour le soutien technique de ses logiciels d'applications financières et pour ses serveurs informatiques ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la Conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De renouveler le contrat de soutien technique de logiciels informatiques d'applications financières et d'entretien des serveurs informatiques concernés pour 2011, pour des montants respectifs de 23 991,85 \$, plus taxes applicables, et 1 665 \$, plus taxes applicables, avec la compagnie *GFI Solutions d'affaires* de Montréal ;

D'autoriser madame Denise Beauchemin, trésorière, à signer le renouvellement de contrat pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011.

Adoptée.

**2010-387 Transferts budgétaires 2010**

Considérant que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter des transferts budgétaires au montant de 276 837 \$ conformément aux documents déposés par la trésorière en date du 27 octobre 2010 et retrouvés en annexe des présentes comme si au long récités.

Adoptée.

**2010-388 Aménagement d'un stationnement incitatif  
Appui de la Ville de Varennes à l'AMT**

Considérant que la Ville de Varennes souhaite améliorer le service de transport en commun sur son territoire;

Considérant que l'aménagement d'un stationnement incitatif est envisagé depuis plusieurs années et que ce besoin a même été validé dans une étude réalisée par la firme Génivar en 2006;

Considérant que différents sites ont été envisagés sur le territoire varennois;

Considérant que la Ville de Varennes adoptait, le 9 décembre 2009, la résolution numéro 2009-428 demandant à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) de considérer le site du stationnement municipal existant dans le parc Saint-Charles près de la rue Jules-Phaneuf;

Considérant que pour faire suite à cette demande, l'AMT a confié un mandat à la firme CIMA + pour valider le potentiel du site proposé par la Ville et que le rapport d'analyse final a été déposé en octobre dernier;

Considérant que ce rapport confirme le potentiel du site proposé par la Ville pour l'aménagement d'un stationnement incitatif;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la Conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes réitère son intérêt pour que l'AMT puisse compléter les démarches requises afin de réaliser l'aménagement du stationnement incitatif selon les propositions soumises dans le rapport intitulé « STATIONNEMENTS INCITATIFS SUR LE TERRITOIRE DU CIT SOREL-VARENNES : ÉTUDE DE CONCEPTS / VILLE DE VARENNES » (dossier Projet n° M01706A) en date du mois d'octobre 2010.

Adoptée.

**2010-389      Nomination d'un substitut au *Comité de suivi du projet de biométhanisation* et autres comités liés  
Madame la conseillère Lyne Beaulieu**

Considérant le plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ;

Considérant la formation par les MRC de Lajemmerais, de la Vallée du Richelieu et de Rouville d'un *Comité de suivi du projet de biométhanisation* ;

Considérant la désignation, par lesdites MRC, de Monsieur le maire Martin Damphousse pour siéger audit comité ;

Considérant la nécessité de nommer un substitut sur ledit comité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De nommer madame la conseillère Lyne Beaulieu à titre de substitut de Monsieur le maire Martin Damphousse sur le *Comité de suivi du projet de biométhanisation* et sur tout autre comité lié qui pourrait être créé.

Adoptée.

**2010-390      Plan directeur – Mobilier urbain des parcs et espaces verts, phase 2  
Adjudication du contrat à Plania**

Attendu le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 27 octobre 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De confier à la firme *Plania* de Montréal, l'élaboration d'un plan directeur en mobilier urbain des parcs et espaces verts, phase 2, pour un montant de 18 000 \$, plus taxes.

*Certificat de la trésorière numéro 2142*

Adoptée.

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES :**

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Demande d'implantation d'abribus à l'intersection du boulevard Lionel-Boulet et de la Route 132
- Satisfaction quant à l'implantation d'un stationnement incitatif
- Demande d'installation d'aqueduc en zone rurale
- Utilisation des subventions versées par la SOFIL
- Montant des emprunts effectués depuis novembre 2010
- Utilité des virements sur soldes de règlements d'emprunt
- Demande d'affichage des procès-verbaux en ébauche sous réserve d'approbation
- Diffusion des séances sur Internet

- Demande de publiciser les séances publiques du conseil sur le babillard électronique
- Raisons motivant l'application de l'article 117 du Règlement de zonage
- Raisons motivant le déplacement de la patinoire du parc Ki-Ri vers le parc de la Commune et achalandage constaté
- Mode de transfert du terrain cédé par la Ville de Varennes au CPE Le Bateau Bleu
- Stationnement d'une remorqueuse en zone résidentielle
- Localisation du terrain visé pour la construction d'une résidence pour personnes âgées autonomes
- Zone(s) visée(s) par la permission de construction de bâtiments de 6 étages
- Demande de contrôle des hausses d'évaluation foncière pour les résidences appartenant à des personnes âgées
- Exploration concernant le gaz de schiste
- Détails de l'aménagement projeté du futur stationnement incitatif
- Demande de diffusion des séances publiques du conseil à la télévision
- Mandat d'évaluation foncière.

*Fin de la deuxième période de questions des contribuables.*

#### PAROLE AUX CONSEILLERS

Monsieur le Maire invite les conseillers qui le désirent à s'adresser à l'assemblée.

*L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève l'assemblée à 21 h 49.*

*Le Maire,*

*Le Greffier,*

---

Martin Damphousse

---

Me Marc Giard, OMA